

- Les punaises termes sont déjà à l'œuvre depuis quelques semaines dans les régions les plus chaudes du Québec. Les cultures de concombre de serre sont particulièrement affectées. Peu de solutions du côté de la lutte biologique et des insecticides. La chose la plus logique à faire : **installer des moustiquaires!**

LA PUNAISE TERME FAIT DES DÉGÂTS!

Description

La punaise terne (*Lygus lineolaris*) est présente partout dans la nature et attaque une multitude de cultures. Il s'agit d'un petit hémiptère plat d'environ 6 mm de longueur ayant une couleur brunâtre (photo 1).



Photo 1 : Adulte de la punaise terne.



Photo 2 : Nympe (larve) de la punaise terne.

Les divers stades de développement de l'insecte sont : œuf, nymphe (5 stades) et adulte.

Les nymphes (photo 2) peuvent être confondues avec des pucerons. Elles se distinguent de ces derniers par la présence de points noirs sur le dos, l'absence de cornicules à l'arrière et parce qu'elles se déplacent plus rapidement.

Domages sur plusieurs cultures

Les situations problématiques surviennent principalement lorsque des populations extérieures de punaise terne sont dérangées de leur milieu et qu'elles entrent dans les serres par la suite. Cette situation peut survenir lors de la tonte du gazon, de la coupe d'un champ de foin de légumineuses (ex. : trèfle, luzerne) situé près d'une serre ou de pulvérisations d'insecticides. Certaines punaises peuvent hiverner dans les serres et faire des dégâts très tôt en début de culture.

En serre, la punaise terne peut attaquer le concombre, la tomate, le poivron et l'aubergine. Cet insecte fait de petites incisions à l'extrémité des plants à l'aide de ses pièces buccales conçues à cette fin (insecte piqueur-suceur). Au même moment, de la salive toxique est injectée dans les cellules de la plante, ce qui interfère avec la croissance normale de cette dernière et peut même l'arrêter dans certains cas.

Le concombre est la production la plus affectée, car l'extrémité de la plante (la tête) devient incapable de maintenir une croissance normale. Il faut alors continuer la production sur un drageon.

Les photos 3 et 4 démontrent les dégâts sur la tomate. Les piqûres de la punaise terne provoquent des taches jaunâtres sur les fruits mûrs.

Sur les poivrons et les aubergines, les boutons floraux peuvent être coupés.

Dans la production maraîchère de plein champ (fruits et légumes), presque toutes les cultures peuvent être affectées par la punaise terne. Nous avons affaire à un ennemi très polyvalent!



Photo 3 : Dégâts de punaise terne sur fruit vert de tomate.



Photo 4 : Dégâts sur fruit mûr de tomate.

Source : Janice LeBoeuf, MAAARO

Prévention

Les punaises ternes hivernent dans le foin et les mauvaises herbes autour des serres. En gardant les espaces verts de la propriété bien tondus et propres, une partie du travail de contrôle est déjà amorcée.

Dépistage et lutte biologique

Les punaises ternes sont attirées par le blanc. Des pièges blancs collants peuvent être disposés dans la serre pour des fins de dépistage (ex. : 1 par 100 m²) et de capture (ex. : 1 par 10 plants). Il faut examiner régulièrement les pièges et les dommages aux points de croissance. Ces pièges peuvent être achetés ou fabriqués avec du coroplast blanc et de la colle de type « Tanglefoot ».

La punaise terne a elle aussi ses prédateurs et ses parasites naturels. Cependant, il y en a peu qui sont disponibles commercialement. Les punaises *Orius* et *Deraeocoris* peuvent se nourrir des nymphes de la punaise terne, mais il s'agit d'une lutte plutôt limitée. Des populations élevées d'*Orius* (plus de 3 par m²) peuvent aussi aider au contrôle de l'insecte. L'hémiptère *Nabis alternatus* (damsel bug) ainsi que certaines araignées peuvent être des prédateurs de la punaise terne. Il existe aussi des parasitoïdes comme *Peristenus pallipes* et *Peristenus digoneutis* et quelques espèces de *Leiophron*.

À cet effet, le parasitoïde *Peristenus digoneutis*, d'origine européenne, a fait l'objet de recherches en Ontario en 2007. Des lâchers de ce parasitoïde ont eu lieu sur des cultures extérieures (surtout des fraises). Il semble que l'insecte se soit établi dans l'est de l'Ontario. Toutefois, on ne semble pas voir d'effet sur la réduction des populations de punaise terne pour le moment.

Il existe aussi des champignons entomophages, c'est-à-dire qui s'attaquent aux insectes, comme *Beauveria bassiana*. Au Canada, le bioinsecticide BOTANIGARD, à base de ***Beauveria bassiana***, est homologué dans les légumes de serre contre les pucerons, les aleurodes et les thrips. Ce bioinsecticide peut effectuer un certain contrôle de la punaise terne, surtout sur les stades larvaires (sans ailes); dans la littérature, certains auteurs avancent la possibilité d'un contrôle jusqu'à 60 %. Mais, pour le moment, le BOTANIGARD n'est pas homologué contre la punaise terne au Canada dans les serres.

Lutte chimique

Au Canada, l'endosulfan (THIODAN 4 EC) est la seule matière active homologuée contre la punaise terne, et ce, seulement sur les poivrons en serre. Cet ancien produit est en fin de carrière, car sa dernière utilisation permise sera le 31 décembre 2013.

Certaines matières actives homologuées (ex. : endosulfan et perméthrine) pour lutter contre d'autres insectes nuisibles s'attaquant aux légumes de serre auraient un effet sur la punaise terne. **Ces produits sont toutefois très toxiques envers les auxiliaires et les bourdons, en plus de laisser sur les fruits et légumes des résidus pour plusieurs semaines.** Ils ne représentent donc pas une solution durable ni souhaitable. Un compromis pourrait être de ne traiter que localement les points de croissance, mais, encore là, les vapeurs de pesticides risquent de nuire aux auxiliaires présents. Alors, si l'élimination des organismes utiles par les effets secondaires des insecticides est plus importante que la lutte contre la cible principale, on a un problème encore plus grand.

Comme les larves ne volent pas, elles peuvent être atteintes beaucoup plus facilement par une pulvérisation (ex. : savon insecticide), comparativement aux adultes qui seront toujours très difficiles à atteindre en raison de leur déplacement rapide.

La solution : des moustiquaires!

La punaise terne est un insecte assez gros (6 mm) pour être arrêté par une moustiquaire standard de fenêtre (ex. : 10 à 15 mailles au pouce). L'essentiel serait d'avoir des portiques avec moustiquaire et d'en installer partout où il y a des ouvertures : côtés relevants (« roll-up »), entrées d'air, ventilateurs, etc. Ce genre de moustiquaire n'est pas assez fin pour faire une restriction significative sur le débit de la ventilation.

Il est plus important de s'occuper des côtés droits de la serre et des portes comparativement aux gouttières ou aux pignons, car il entre plus d'insectes par ces endroits. Mais, il est tout de même possible d'en installer sur la ventilation naturelle au toit ou à la gouttière (ex. : la photo 5 démontre des moustiquaires installées sur des ouvrants de toit de serre jumelée à ventilation au pignon).



Photo 5 : Serre jumelée à ventilation au pignon, équipée de moustiquaires sur les deux côtés ouvrants du pignon; sur la photo, un des ouvrants est complètement ouvert. La moustiquaire se replie à l'intérieur de la serre lorsque l'ouvrant se referme.

Source : André Carrier, MAPAQ

Pour plus d'information sur l'utilisation des moustiquaires en serres, vous pouvez consulter le bulletin d'information [No 10](#) du 6 juin 2012. Il comporte plusieurs photos et détails qui vous aideront à visualiser comment ces moustiquaires pourraient s'installer sur divers types de serres.

Texte rédigé par :

André Carrier, agronome, M. Sc., Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES CULTURES EN SERRES

ANDRÉ CARRIER, agronome

Avertisseur – légumes de serre

Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

Téléphone : 418 386-8116, poste 1517

Courriel : andre.carrier@mapaq.gouv.qc.ca

MICHEL SENÉCAL, agronome

Avertisseur – floriculture en serre

Direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière, MAPAQ

Téléphone : 450 589-5781, poste 5033

Courriel : michel.senecal@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – Cultures en serres – 13 juin 2013